

<https://www.pressegauche.org/Consensus-sur-la-protection-de-la-biodiversite-et-des-fonctions-des-milieux>



Consensus sur la protection de la biodiversité et des fonctions des milieux naturels

La ville de « Trois-Rivières



va-t-elle se rallier ?

Date de mise en ligne : mardi 1 février 2021

- Politique québécoise - Environnement -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Le 28 janvier 2021, lors du Forum national de l'action climatique organisé par le RNCREQ (Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec), le sujet des conférences et du panel était : Les milieux naturels et les infrastructures : des alliés pour l'action climatique et l'adaptation aux changements climatiques.

À cette occasion, le co-paneliste Dominique Thibeault, chef de division, Développement durable de la ville de Trois-Rivières, a émis le commentaire suivant :

« Les citoyens doivent connaître (les enjeux) pour accepter de payer pour régler ces problèmes, pour qu'ils soient d'accord qu'on mette de l'argent là-dedans. Si on ne connaît pas l'existence d'un problème, de son importance, et des conséquences que ça va avoir, comment peut-on accepter, comme citoyen, que la municipalité utilise l'argent de nos taxes pour ça ? » i

Reconnait-il alors que dans le dossier de la destruction partielle de la biodiversité par les épandages du pesticide/larvicide Bti - dont il est un ardent défenseur - la ville de Trois-Rivières a omis d'informer adéquatement les contribuables sur les enjeux (importance du problème et ses conséquences ,...) des services de contrôle des insectes piqueurs imposés autoritairement - et en toute illégalité (Art 53 - Loi sur les compétences municipales) - par les administrations successives depuis 13 ans.

Il se pose justement la question : les citoyens doivent-ils accepter que la municipalité utilise l'argent de nos taxes pour ces services de destruction de la biodiversité, alors que son rôle de fondateur de la Fondation développement durable de Trois-Rivières devrait plutôt l'inciter à protéger notre biodiversité, comme cela est clairement défini dans la mission et les valeurs de cette Fondation. ii

Si M.Thibeault est conséquent avec ses déclarations, il ne devrait plus rejeter du revers de la main le principe de précaution et ne plus conseiller les dirigeants de la ville dans la poursuite des dépenses de plus d'un million de \$ annuellement... qui servent à payer l'éradication d'éléments de la chaîne alimentaire.

Au contraire, il ne devrait plus se baser sur ses dogmes écocidaire que sont les homologations canado-américaines obsolètes de l'ARLA , mais plutôt faire la promotion des nombreuses alternatives que les ministères concernés (MELCC, MFFP, INSPQ, MAMH) recommandent pour apprendre à vivre en harmonie avec tous les acteurs des écosystèmes, y compris les insectes piqueurs.

Tous les sept panelistes de cette journée du Forum vont dans le sens d'assurer la protection de la biodiversité et des fonctions des milieux naturels et la protection du patrimoine collectif.

Référence : Synthèse (Les moments forts de la journée) du 28 janvier sur le site du RNCREQ iii

La ville de « Trois-Rivières - durable » devrait définitivement rejoindre ce consensus, sous la gouverne de son « chef de division », qui devrait recommander à la ville de ne plus taxer une partie des contribuables pour détruire partiellement la biodiversité.

Il en va de même pour la quarantaine d'autres municipalités québécoises, dont Shawinigan et La Tuque en Mauricie, qui sont aussi victimes des arrosages du pesticide/larvicide Bti.

(s) : Philippe Giroul et quelques autres citoyenNEs éco-responsables : André Berthiaume, François Champoux, Richard Dubé, Céline Fafard, Lyne Gravel,

NOTES

- 1.- https://www.facebook.com/watch/live/?v=3928020543886354&ref=watch_permalink
2. <https://3rdurable.org/mission-et-valeurs/>
3. - <https://mailchi.mp/65219a4af57e/nouvelle-mouture-de-linfolettre-8094752?e=edfb9e5512>